



- Environnement -

Les Vins de Bordeaux s'engagent aux côtés d'Adelphe pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages

Vendredi 7 octobre 2022, le Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux (CIVB) et Adelphe ont signé un partenariat pour renforcer l'éco-responsabilité des vignerons de Bordeaux. Un engagement qui a pour but de les accompagner dans leur transition environnementale en réduisant l'impact des emballages sur l'ensemble de leur cycle de vie.

Pour y parvenir, Adelphe a imaginé "**Adelphe Pluriel**", une démarche collective qui apporte des solutions concrètes à tous les viticulteurs membres de la filière des vins de Bordeaux : éco-conception, communication responsable et mise en place de démarches administratives simplifiées dans le cadre de leur obligation de recycler leurs emballages. Autant d'actions qui répondent à la fois aux exigences réglementaires et aux attentes des producteurs et des consommateurs.

Déjà très engagée depuis 2008 dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre (réduction du poids du verre, optimisation de l'emballage...), la filière des vins de Bordeaux a souhaité aller encore plus loin afin d'impulser de manière pérenne une dynamique déjà instaurée.

« Ce partenariat est une réelle opportunité pour tous nos viticulteurs d'aller plus loin dans leurs actions. Ils pourront bénéficier d'un soutien sur-mesure pour les guider dans la réduction de l'impact de leurs emballages, et compter sur des solutions d'expert en matière d'éco-conception. Autant d'actions possibles grâce, notamment, au temps significatif qu'ils vont gagner avec la simplification de leurs démarches administratives pour répondre à leurs obligations légales et environnementales avec Adelphe », explique Fabien Bova, Directeur général du CIVB.



Visuel disponible en [cliquant ici](#)

(à gauche : Fabien Bova, Directeur général du CIVB, à droite : Jean Hornain, Directeur général d'Adelphe)

Un partenariat pour booster les démarches RSE¹ des viticulteurs bordelais

En 2021, plus de 75% des surfaces du vignoble bordelais étaient certifiées par une démarche environnementale. Avec le contrat collectif "Adelphes Pluriel", le CIVB met tous les outils à disposition de ses viticulteurs pour atteindre son objectif d'engager 100% du vignoble d'ici 2030.

Ce contrat collectif donne accès à des **services d'accompagnement vers l'éco-conception pour réduire le poids environnemental et économique des emballages avec :**

- Des diagnostics sur site réalisés par des experts sur les chaînes de production qui permettront une restitution collective des recommandations établies ;
- Des formations afin que chaque producteur puisse réfléchir à des emballages toujours plus vertueux et agir à son niveau ;
- Des veilles réglementaires, fiches pratiques, et guides pratiques comme outils d'aide à la décision pour pouvoir agir et anticiper les évolutions réglementaires de plus en plus nombreuses ;
- Enfin, les vignerons de Bordeaux bénéficieront d'un accompagnement dans **leur mise en conformité** vis-à-vis de la REP² emballages ménagers, à travers une **réelle simplification de leurs démarches administratives** (en évitant par exemple, de fournir une déclaration annuelle à Adelphes).

« Ce contrat collectif "Adelphes Pluriel" constitue un véritable atout pour les viticulteurs bordelais via leur interprofession à l'heure où 74% des consommateurs estiment que c'est avant tout aux producteurs et aux marques d'agir sur la réduction des emballages³. Nous sommes fiers de pouvoir aujourd'hui leur proposer un accompagnement sur-mesure qui répond à leurs attentes et leur besoin de mettre en place des actions pour réduire l'impact de leurs emballages sur l'environnement. Cette signature témoigne d'une dynamique collective et inédite dans un contexte d'urgence climatique sans précédent qui concerne au plus haut point le secteur viti-vinicole. » précise **Jean Hornain, Directeur général d'Adelphes**.

1. Responsabilité Sociétale des Entreprises
2. Responsabilité Elargie du Producteur
3. Etude Shopper Citeo / Adelphes 2022

À propos d'Adelphes

Adelphes a une mission : réduire l'empreinte environnementale des emballages des entreprises. Filiale de Citeo, elle accompagne les secteurs des Vins et Spiritueux, des Médicaments et des artisans Boulangers-Pâtisseries dans leur mise en conformité liée à la Responsabilité Elargie du Producteur : financer la collecte, le tri et le recyclage de leurs emballages. PME à taille humaine, Adelphes apporte son expertise aux entreprises pour agir concrètement sur l'ensemble du cycle de vie de leurs emballages : réduction, réemploi, recyclage, jusqu'à la communication responsable auprès des consommateurs. Chaque année, plus de 61 millions d'euros sont investis par les entreprises pour développer l'écoconception, installer et financer la collecte sélective et créer des filières de recyclage, avec les partenaires collectivités locales, filières de matériaux et opérateurs déchets.

Site internet : www.adelphes.fr



À propos du Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux

Le Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux (CIVB) a été créé en 1948 (loi du 18 août). Il réunit les représentants des deux familles de la filière bordelaise : la viticulture (5300 vignerons) et le négoce (300 maisons). Son rôle est d'établir un contact permanent entre eux en vue de faciliter le règlement de questions communes. Le CIVB est chargé de 4 missions :

- Technique : faire avancer les connaissances, préserver la qualité des vins de Bordeaux et anticiper les nouvelles exigences en matière d'environnement et de sécurité alimentaire.
- Marketing : développer la notoriété et renforcer l'image des vins de Bordeaux en France et à l'international.
- Économique : assurer la connaissance de la production, du marché et de la commercialisation des vins de Bordeaux dans le monde.
- Intérêts généraux de la filière : Protection des terroirs • Lutte contre la contrefaçon • Développement de l'œnotourisme

Site internet : <https://www.bordeaux.com/fr>



Contacts presse

Adelphes : Caroline Petit-Brisson – 06 21 37 53 45 adelphes@passerelles.com

CIVB : Sara Briot-Lesage – 06 20 84 25 03 sara.briot-lesage@vins-bordeaux.fr